



DEMANDE D'AUTORISATION **ENVIRONNEMENTALE**

**FABRICATION DE PRODUITS DESTINES PRINCIPALEMENT A
LA PROTECTION DES CARROSSERIES AUTOMOBILES
A SAINT JUST (60)**

REVOCOAT FRANCE

RESUME NON TECHNIQUE

DE L'ETUDE D'IMPACT

SOMMAIRE

1	CONTENU DU RESUME NON TECHNIQUE	5
2	COORDONNEES DU PORTEUR DE PROJET	5
3	LOCALISATION DU PROJET	6
4	DESCRIPTION DU PROJET.....	7
5	SYNTHESE DE L'ETAT INITIAL ET HIERARCHISATION DES ENJEUX	8
6	INCIDENCES NOTABLES DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT ET MESURES PREVUES AU COURS DE LA PHASE CHANTIER.....	9
7	INCIDENCES NOTABLES DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT ET MESURES PREVUES AU COURS DE LA PHASE D'EXPLOITATION	9
8	EVALUATION DES IMPACTS RESIDUELS ET MESURE COMPENSATOIRE AU TITRE DES ESPECES PROTEGEES.....	16
9	ARTICULATION DU PROJET AVEC LES PLANS, SCHEMAS, PROGRAMMES ET DOCUMENTS DE PLANIFICATIONS EXISTANTS	17
10	MODALITES DE SUIVI DES MESURES ET COUTS ASSOCIES.....	18
11	AUTEUR(S) DE L'ETUDE.....	21

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : PHASAGE DU PROJET 7

TABLEAU 2 : HIERARCHISATION DES ENJEUX..... 8

TABLEAU 3 : QUANTIFICATION DES IMPACTS, DES MESURES ASSOCIEES ET EVALUATION DES IMPACTS RESIDUELS EN PHASE D'EXPLOITATION 15

TABLEAU 4 : PLANS, SCHEMAS, PROGRAMMES ET DOCUMENTS DE PLANIFICATION EXISTANTS MENTIONNES A L'ARTICLE R. 122-17 ET AUTRES PLANS LOCAUX 17

TABLEAU 5 : MESURES DE SUIVI ET DE SURVEILLANCE EN PHASE EXPLOITATION 19

TABLEAU 6 : ESTIMATION DES COUTS DES MESURES EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT 19

TABLEAU 7 : SOURCES DE DONNEES 20

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1 : EXTRAIT DE CARTE IGN INDIQUANT L'EMPLACEMENT DE L'ETABLISSEMENT..... 6

1 CONTENU DU RESUME NON TECHNIQUE

Le résumé non technique synthétise les informations contenues dans le dossier principal. Il est indissociable de ce dernier. Il est constitué des paragraphes suivants :

- les coordonnées des porteurs de projet,
- la localisation du projet,
- une description du projet,
- une synthèse de l'état initial,
- la synthèse des impacts et des mesures permettant d'éviter et réduire les effets négatifs,
- la compatibilité des schémas et plans
- la liste des structures ayant contribué à la constitution de l'étude d'impact et de son résumé non technique.

2 COORDONNEES DU PORTEUR DE PROJET

Le projet est porté par REVOCOAT FRANCE.

Les informations administratives relatives au porteur du projet sont les suivantes :

- ▶ Dénomination : REVOCOAT
- ▶ Raison sociale : REVOCOAT FRANCE
- ▶ SIRET : 805 385 556 00016
- ▶ Forme juridique : Société par Actions Simplifiée
- ▶ Adresse : Zone industrielle Nord, 60130 SAINT-JUST-EN-CHAUSSEE

La société REVOCOAT France est représentée par :

- ▶ Nom, Prénom : HOEDT Delphine
- ▶ Fonction : Directrice de site

Les informations relatives au référent du dossier, représentant le porteur du projet, sont les suivantes :

- ▶ Nom, Prénom : BAZIN François Xavier
- ▶ Fonction : Responsable HSE
- ▶ Numéro de téléphone : 03.44.77.61.31
- ▶ Adresse électronique : francois-xavier.bazin@ppg.com

3 LOCALISATION DU PROJET

L'établissement, existant, est situé dans le département de l'Oise.

Il est situé sur le territoire de la commune de SAINT-JUST-EN-CHAUSSEE (60), rue d'Oresmeaux.

Les coordonnées en Lambert 93 au centre du terrain sont :

X = 658 690 m

Y = 6 935 077 m.



FIGURE 1 : EXTRAIT DE CARTE IGN INDIQUANT L'EMPLACEMENT DE L'ETABLISSEMENT

4 DESCRIPTION DU PROJET

4.1 Raisons du choix du site

La société Revocoat France SAS exploite une unité de fabrication de produits destinés principalement à la protection des carrosseries automobiles localisée sur la commune de St Just en Chaussée.

Elle dispose, pour cet établissement, d'un arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter des installations classées pour la protection de l'environnement.

La réalisation des projets repris ci-après correspond à la prise en compte d'une demande locale, engendrant une augmentation des volumes stockés des activités existantes, et à la pérennisation de cette évolution à moyen terme, que ne peuvent satisfaire les autres implantations du groupe.

4.2 Présentation générale du projet

Au regard de l'évolution des marchés et d'une réorganisation stratégique de son outil de production, Revocoat France SAS projette un stockage plus important de produits dangereux pour l'environnement.

L'évolution des activités concerne principalement l'augmentation des produits actuellement stockés et utilisés sur le site. L'augmentation des produits dangereux pour l'environnement liée à la modification des classifications et des stocks plus importants va générer à court terme un classement SEVESO (Seuil bas) du site.

Ces produits sont aujourd'hui pour partie stockés chez des prestataires extérieurs.

Le dossier intègre également :

- ▶ l'évolution des activités du site, dont le projet de production d'un nouveau produit de traitement des batteries électriques (BFP), qui a fait l'objet d'un Porter à connaissance en mai 2022 et dont la mise en production est prévue pour 2025, au regard de la position géographique stratégique du site proximité de la nouvelle usine de batteries automobile située sur le site de Renault Douai va être construite ; le nouveau rejet atmosphérique de cet atelier a été pris en compte dans la mise à jour de l'étude d'impact sanitaire
- ▶ la construction d'un magasin de stockage de produits finis de 3000 m², qui a déjà fait l'objet d'un Porter à connaissance en 2019 mais non réalisé à ce jour, afin d'organiser et optimiser la logistique du site au regard de ses évolutions ; ce bâtiment sera raccordé aux réseaux existant, notamment au bassin de tamponnement / rétention des eaux de 600 m³

PHASAGE	ENTITES	Surface de Plancher (m²)	Caractéristiques
PHASE 1 : travaux	Atelier BFP Ex. Hangar 1	-	Réhabilitation du Hangar 1 en bâtiment de production pour la gamme de produits de protection des batteries de véhicules électriques. Réalisé en 2022.
	Nouveau Magasin matières premières	3000	Réalisation d'un magasin de stockage de produits finis Raccordement aux réseaux existants, notamment au bassin de rétention des eaux de 600 m ³
PHASE 2 : exploitation	Ateliers de production Hangars de stockage	/	Mise en production de la gamme de produits de protection des batteries de véhicules électriques (2023) Augmentation de la production. Pas de modification des typologies de production à court terme Stockage d'une partie des produits finis ramenés sur le site (aujourd'hui externalisé)

TABLEAU 1 : PHASAGE DU PROJET

5 SYNTHÈSE DE L'ÉTAT INITIAL ET HIÉRARCHISATION DES ENJEUX

La description des facteurs environnementaux au sein de la zone d'étude présente les différentes caractéristiques de l'environnement. Elle permet d'évaluer les enjeux et la sensibilité du site dans sa globalité. Cette partie est le point d'ancrage pour définir les grandes orientations d'aménagement et les mesures à prendre, le cas échéant, pour éviter, réduire, atténuer voire compenser les incidences du projet.

Une hiérarchisation des enjeux liés à l'état actuel de l'environnement est proposée dans le tableau suivant.

Seuls les enjeux modérés à forts sont recensés dans ce présent résumé non technique.

La méthodologie adoptée pour la constitution de l'état initial et la définition puis la hiérarchisation des enjeux est détaillée dans le chapitre « Description des méthodes utilisées » du dossier principal.

CATEGORIE	Hiérarchisation des enjeux	SYNTHÈSE ET JUSTIFICATION DES ENJEUX
CONTEXTE PHYSIQUE		
Sols pollués	Modéré	Site référencé BASIAS, pas de pollution des sols connue,
Hydrogéologie	Modéré	Site en dehors de l'aire de captage de la commune, mais captage AEP dans la nappe libre dégradée
Qualité de l'air	Modéré	Qualité de l'air bonne, absence d'autres rejets industriels proches
Environnement sonore	Modéré	Situation existante avec présence de zones d'habitations proches.
CONTEXTE HUMAIN		
Environnement humain	Modéré	Localisation en zone industrielle avec extension prévue vers le nord, entre zone agricole et zone urbaine, avec présence de zones d'habitations proches.
Voies de communication	Modéré	Desserte routière du site par des infrastructures structurantes du trafic régional (D916).
Réseaux	Modéré	Desserte du site par des réseaux nécessaires et suffisant à son activité Réseau eaux pluviales du parking à l'entrée en liaison directe avec le milieu naturel (infiltration)
Déchets	Modéré	Filières disponibles pour les différents déchets du site dont la nouvelle activité (BFP) actuellement non démarrée

TABLEAU 2 : HIÉRARCHISATION DES ENJEUX

6 INCIDENCES NOTABLES DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT ET MESURES PREVUES AU COURS DE LA PHASE CHANTIER

Au regard des différentes mesures d'évitement et de réduction proposées en phase chantier, il apparaît que les impacts résiduels sont faibles pour l'ensemble des thèmes étudiés (milieux physique et humain).

7 INCIDENCES NOTABLES DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT ET MESURES PREVUES AU COURS DE LA PHASE D'EXPLOITATION

La définition et les quantifications des conséquences du projet sur l'environnement et la santé humaine sont synthétisées dans le tableau suivant.

Seules les thématiques présentant des impacts " Modérés " à " Forts ", en phase d'exploitation, sont présentées. Une description plus exhaustive de l'ensemble des thématiques est disponible dans le dossier d'étude d'impact.

CATEGORIE	ENJEUX	IIMPACTS EN PHASE D'EXPLOITATION		MESURES VISANT A EVITER ET REDUIRE	IMPACTS RESIDUELS
		NATURE DES IMPACTS PERMANENTS	HIERARCHIE		
CONTEXTE PHYSIQUE					
Contexte climatique	Faible	- Combustion de gaz naturel (énergie fossile). - Transport routier (énergie fossile).	Impact modéré	- Maintenance des installations - Stationnement moteur à l'arrêt des camions - Organisation de la logistique (nouveau bâtiment PF, stockages sites), optimisation des trajets et remplissages des camions. - Remplacement des installations de combustion - Remplacement des chariots thermiques par des chariots électriques	Impact faible
Paysage	Faible	- Implantation historique. - Faible visibilité depuis les zones habitées	Impact modéré	- Projet de construction, intégré aux bâtiments existants avec notice paysagère, en partie arrière du site (côté ZI) masqué par les installations existantes et les haies en limite de site	Impact faible

CATEGORIE	ENJEUX	IMPACTS EN PHASE D'EXPLOITATION		MESURES VISANT A EVITER ET REDUIRE	IMPACTS RESIDUELS
		NATURE DES IMPACTS PERMANENTS	HIERARCHIE		
Les eaux souterraines	Modéré	- Eau issue du réseau d'eau potable, principalement pour les besoins sanitaire (83%), très inférieure à la consommation autorisée - Risque d'infiltration des produits liquides en cas d'évènement accidentel (fuite, dépotage) - Pas d'accidents connus ayant eu un impact sur les sols (/eaux souterraines) - Infiltration des eaux de ruissellement de l'aire de stationnement à l'entrée du site - Site en dehors de zones ou aire de captage pour l'alimentation en eau potable ; le captage le plus proche étant en amont hydraulique	Impact faible à modéré	- Augmentation des consommations non significatives (+2 personnes) - Cuves matières premières liquide double paroi avec détection de fuite - Stockages de matières, produits finis et déchets liquides en petits contenants hermétiques dans des bâtiments en rétention ou des aires en rétention, rétention déportée en utilisation des matières premières - Bassin de rétention (600 m³) en cas de fuite accidentelle (ou eaux extinction d'un incendie) - Infiltration des eaux de ruissellement de l'aire de stationnement à l'entrée du site après passage par un séparateur hydrocarbures	Impact faible

CATEGORIE	ENJEUX	IMPACTS EN PHASE D'EXPLOITATION		MESURES VISANT A EVITER ET REDUIRE	IMPACTS RESIDUELS
		NATURE DES IMPACTS PERMANENTS	HIERARCHIE		
Gestion des terres / Pollution des sols	Modéré	- Site classé BASIAS - Risque d'infiltration des produits liquides en cas d'évènement accidentel (fuite, dépotage) - Pas d'accidents connus ayant eu un impact sur les sols	Impact faible à modéré	- Cuves matières premières liquide double paroi avec détection de fuite - Stockages de matières, produits finis et déchets liquides en petits contenants hermétiques dans des bâtiments en rétention ou des aires en rétention, rétention déportée en utilisation des matières premières - Bassin de rétention (600 m³) en cas de fuite accidentelle (ou eaux extinction d'un incendie)	Impact faible

Air	Modéré	- Rejets des installations de process (poussières, COV) - Rejets des installations de combustion - Rejets du trafic routier - Rejets diffus de process (<5%)	Impact modéré	- Combustible gaz naturel et brûleurs bas NOx, chaudières remplacées par des chaudières de puissances moins importantes - Entretien des installations - Dépoussiéreurs (décolmatage intégré avec vidange régulière du bac de récupération) - Charbons actifs (remplacement trimestriel) : Morritz - Débits d'extraction aux ateliers permettant de limiter les diffus non captés (< 5% consommation solvants). - Prévention des envols et émissions volatiles par stockage des matières premières, produits intermédiaires, produits finis et déchets en contenant fermés (pulvérulents) ou hermétiques (liquides) dans des Hangar dédiés selon la typologie des produits - Ouverture des contenants aux postes d'utilisation (désachage, disperseurs) avec extraction associée - Hauteur de cheminée et vitesse d'éjection du process BFP - Vitesse limitée à 20 km/h sur l'ensemble du site, Voiries et aires de stockage extérieures imperméabilisées	Impact faible
-----	--------	--	---------------	---	---------------

CATEGORIE	ENJEUX	IMPACTS EN PHASE D'EXPLOITATION		MESURES VISANT A EVITER ET REDUIRE	IMPACTS RESIDUELS
		NATURE DES IMPACTS PERMANENTS	HIERARCHIE		
Bruit	Modéré	- Procédés industriels en fonctionnement 24h/24h du lundi au vendredi - Trafic routier associé à l'activité.	Impact modéré	- Activité réalisée à l'intérieur des bâtiments - Réorganisation des stockages / bâtiments : limitation des trafic chariots à l'extérieur	Impact faible à modéré
CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE					
Environnement humain / santé	Modéré	- Localisation en zone industrielle avec extension prévue vers le nord, entre zone agricole et zone urbaine, avec présence de zones d'habitations proches	Impact modéré	- Cf mesures relatives à l'air. - Cf mesures relatives au bruit. - Cf mesures relatives aux transports. - les Calculs de risques en fonctionnement maximum mesuré et majorant autorisés respectent les recommandations sanitaires (QD < 1 et ERI < 10-5) permettant d'assurer la protection de la population pour les effets chroniques à seuil et sans seuil, pour les voies d'exposition étudiées, en tout point de la zone d'étude	Impact faible à modéré
Risques technologique et industriels	Faible	- Absence de Plan de prévention des risques technologiques - Absence d'installation ICPE ou de canalisation de transport de matière dangereuses à proximité - La D916 est utilisée pour le transport de matières dangereuses (TMD)	Impact faible à modéré	- Le site est localisé légèrement en retrait de la D916 (5 m) et fermé par des clôtures avec relevé béton (env. 30 cm). Les installations ou stockages sont implantés à minima à 10 m de cette limite de propriété. - Le nouveau bâtiment de stockage de produits finis est implanté au cœur du site, à 140 m des limites de propriété avec la D916.	Impact faible

CATEGORIE	ENJEUX	IMPACTS EN PHASE D'EXPLOITATION		MESURES VISANT A EVITER ET REDUIRE	IMPACTS RESIDUELS
		NATURE DES IMPACTS PERMANENTS	HIERARCHIE		
Les réseaux de viabilisation	Modéré	Desserte du site par des réseaux nécessaires et suffisant à son activité Nouveau bâtiment de stockage de produits finis Réseau eaux pluviales du parking à l'entrée en liaison directe avec le milieu naturel (infiltration)	Impact modéré	- Cf mesures relatives à l'eau. - Réseaux restant adaptés dans le cadre du projet.	Impact faible
VOIES DE COMMUNICATION ET TRAFIC					
Transport et trafic routier	Modéré	- Desserte routière du site par des infrastructures structurantes du trafic régional (D916).	Impact modéré	- Organisation de la logistique (nouveau bâtiment PF, stockages sites), optimisation des trajets et remplissages des camions n'entraînant pas d'augmentation du trafic camion associé à l'activité - Proximité immédiate d'axes structurants (D916) - Jours et horaires de trafic camions.	Impact faible

**TABLEAU 3 : QUANTIFICATION DES IMPACTS, DES MESURES ASSOCIEES ET EVALUATION DES IMPACTS
RESIDUELS EN PHASE D'EXPLOITATION**

8 EVALUATION DES IMPACTS RESIDUELS ET MESURE COMPENSATOIRE AU TITRE DES ESPECES PROTEGEES

Au regard des différentes mesures d'évitement et de réduction proposées en phase chantier et en phase d'exploitation, il apparaît que les impacts résiduels sont faibles pour la majorité des thèmes étudiés (milieux physique et humain).

Concernant l'Environnement humain / santé, les calculs de risque pour les effets à seuil et sans seuil ont permis de définir que la configuration actuelle des installations exploitées par la société PPG à Saint Just-en-Chaussée, ne présentent pas d'impact sanitaire significatif sur la santé de la population de la zone environnante, considérant les flux maximum mesurés (3 campagnes de 2022 à 2024) ainsi que les concentrations autorisées aux rejets atmosphériques des installations. Les calculs ont été réalisés sur la base d'hypothèse majorante au rejet de l'atelier BFP dont la production démarrera en 2025. Des mesures seront réalisées à la mise en service afin de valider les flux réellement émis par l'installation.

Concernant le Bruit, il est à noter que bien que des dépassements des valeurs définies par l'arrêté préfectoral ont été mesurées en limite de propriété (3 points) lors de la campagne de 2019, elles sont également dépassées lors de l'arrêt du site et il n'a pas été considéré d'impact du site en limite de propriété ;

La réalisation du nouveau bâtiment de stockage permettra de réduire les niveaux sonores actuels avec des stockages intérieurs plutôt qu'à l'extérieur (circulation des chariots désormais électriques et manutention des produits dans le bâtiment) et les lignes de production de l'atelier BFP sont implantées dans un bâtiment réhabilité au niveau de zones déjà exploitées, sur la partie Est du site. Ces installations sont implantées au cœur du site, éloignées des limites de propriété ; il n'est donc pas attendu d'augmentation des niveaux sonores en limite de propriété ou Zone à Emergence Réglementée (ZER). Des nouvelles mesures seront réalisées à la mise en service de ces installations pour valider l'absence d'impact associé.

9 ARTICULATION DU PROJET AVEC LES PLANS, SCHEMAS, PROGRAMMES ET DOCUMENTS DE PLANIFICATIONS EXISTANTS

Le tableau présenté ci-dessous récapitule les plans, schémas, programmes et documents de planification existants mentionnés à l'article L122-4 du code de l'environnement pour lesquels le site est concerné.

Plans, schémas, programmes et documents de planification existants mentionnés à l'article R. 122-17	Commentaires/Objectifs
4° Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) prévu par les articles L. 212-1 et L. 212-2 du code de l'environnement	La commune de Saint Just en Chaussée est incluse dans le périmètre du SDAGE Seine Normandie. Le projet est compatible avec les objectifs de ce document.
5° Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) prévu par les articles L. 212-3 à L. 212-6 du code de l'environnement	La commune de Saint Just en Chaussée est incluse dans le périmètre du SAGE de la Brèche. Le projet est compatible avec le règlement de ce document.
18° Plan national de prévention des déchets prévu par l'article L. 541-11 du code de l'environnement	Le projet est compatible avec les objectifs de ces documents.
19° Plan national de prévention et de gestion de certaines catégories de déchets prévu par l'article L. 541-11-1 du code de l'environnement	
20° Plan régional de prévention et de gestion des déchets dangereux prévu par l'article L. 541-13 du code de l'environnement	
47° Schéma de cohérence territoriale et plans locaux d'urbanisme intercommunaux comprenant les dispositions d'un schéma de cohérence territoriale dans les conditions prévues à l'article L.144-2 du code de l'urbanisme	Le site est concerné par le PLU de la commune de Saint Just en Chaussée. Le projet est compatible avec le règlement et les éventuelles servitudes applicables.
Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets	Le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets PRPGD de la région Hauts-de-France a été approuvé en décembre 2019. Le projet est compatible avec les objectifs de ces documents.

TABLEAU 4 : PLANS, SCHEMAS, PROGRAMMES ET DOCUMENTS DE PLANIFICATION EXISTANTS MENTIONNES A L'ARTICLE R. 122-17 ET AUTRES PLANS LOCAUX

10 MODALITES DE SUIVI DES MESURES ET COUTS ASSOCIES

10.1 Suivi des mesures en phase chantier

Pendant le déroulement des travaux, le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre assureront un suivi des travaux par :

- La coordination des entreprises sur des points concernant l'environnement (coordination des interventions pour minimiser les impacts, organisation des moyens techniques...),
- La vérification du niveau d'information sur les enjeux environnementaux portés à connaissance des intervenants du chantier,
- La vérification de la mise en œuvre des engagements pris par les entreprises pour la protection de l'environnement,
- La vérification du niveau et de la suffisance des moyens mis en place pour assurer le respect de ces engagements, y compris ceux prévus pour faire face à une situation d'urgence (ex : pollution accidentelle),
- Le contrôle du registre tenu par le responsable du chantier sur le suivi des déchets de chantier,
- La tenue des réunions de chantiers nécessaires avec les intervenants concernés.

10.2 Suivi des mesures en phase d'exploitation

Pour garantir l'application des mesures de protection de l'environnement en phase d'exploitation présentée précédemment, il convient de prévoir un suivi environnemental. Il permettra de suivre le fonctionnement de l'installation et de connaître ses effets réels sur l'environnement.

Les résultats du suivi fourniront également des informations d'ordre général sur l'efficacité à long terme des différentes mesures d'évitement et de réduction.

Les différentes mesures identifiées précédemment sont présentées dans le tableau suivant.

THEME	MESURE DE SUIVI	PERIODICITE
Entretien général du site	Nettoyage de l'aire de travail et de stockage des déchets	Selon besoin.
	Entretien du bâtiment.	Entretien courant. Vérifications périodiques selon périodicité réglementaire.
Rejets atmosphériques	Entretien des installations et remplacement des charbons actifs (Morritz) Mesures rejets atmosphériques.	Entretien courant et remplacement trimestriel des charbons actifs (Morritz) Mesure tous les ans / process
Eaux	Suivi des consommations d'eau Entretien du réseau d'assainissement. Curage des séparateur d'hydrocarbures	Mensuel Curage au moins une fois par an.

THEME	MESURE DE SUIVI	PERIODICITE
Nuisances sonores	Mesures acoustiques	Réalisation de mesures acoustiques selon périodicité de l'arrêté préfectoral
Déchets	Suivi : registre, bordereau de suivi ou Trackdéchets.	Pour chaque sortie de déchets.

TABLEAU 5 : MESURES DE SUIVI ET DE SURVEILLANCE EN PHASE EXPLOITATION

10.3 Estimation des coûts associés aux mesures ERC

Le tableau suivant présente une estimation non exhaustive des principaux investissements qui sont entrepris en faveur de l'environnement sur le site.

DOMAINES	MESURES	COÛT (en € HT)	DATE DE REALISATION
		Investissements	
AIR/ENERGIE	BFP – réaménagement bâtiment + utilités	7.000.000	2023
AIR	Surveillance	7.190	Tous les ans
BRUIT	Mesure de bruit au voisinage	1.800	Selon fréquence AP
TRAFIC	Externalisation des stockages (Matières Premières et Produits Finis)	260.000	2024 (externalisation Produits Finis)
INTEGRATION PAYSAGERE	Entretien espace verts et haies	24.410	Tous les ans
ENERGIE	Changement des chaudières Sièges (à l'identique)	79.800	2021
ENERGIE	Changement de la chaudière vapeur	75.000	2023
ENERGIE	Remplacement générateur air chaud Secteur Approvisionnement (identique)	52.900	2023
ENERGIE	Remplacement groupe froid R&D	21.020	2023
ENERGIE/AIR	Remplacement des chariots élévateurs (GPL vers électriques)	1.600.000	2024
ENERGIE	Capteurs de suivi des consommations électriques	5.690	2024
ENERGIE	Remplacement générateur air chaud Secteur PVC (identique)	73.500	2024
ENERGIE	Remplacement générateur air chaud Secteur Approvisionnement (identique)	69.621	2024
ENERGIE	Remplacement compresseur	36.736	2024
INTEGRATION TRAFIC EAU/SOL SECURITE	Réalisation, aménagement extérieurs nouveau bâtiment produits finis	5.000.000	En attente retour Investissements

TABLEAU 6 : ESTIMATION DES COÛTS DES MESURES EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

10.4 Sources bibliographiques utilisées

Les principales sources de données utilisées sont les suivantes.

NATURE DES DONNES COLLECTEES	SOURCES DES DONNEES
Renseignements administratifs sur le demandeur	Maître d'ouvrage
Description du site et de ses abords	Maître d'ouvrage Visite du site et de ses abords
Présentation du projet	Maître d'ouvrage
Cadres réglementaires	Codes de l'environnement et d'urbanisme Plan d'Occupation des Sols ou Plan Local d'Urbanisme
Etat actuel du site et de son environnement	- Climatologie : METEO France, METEORAGE - Topographie : carte IGN + visite - Géologie : carte géologique – BRGM - Qualité des eaux de surface : Agence de l'eau ; SDAGE - Qualité des eaux souterraines : banques de données BRGM ; SDAGE - Qualité de l'air : association ATMO Hauts de France - Nuisances sonores : Préfecture ; mesures SOCOTEC - Milieux naturels et paysages : DREAL, vues aériennes IGN, visite de site - Population, socio-économie, habitat : INSEE, SCoT, PLU - Trafic routier : Département - Risques industriels : DREAL, base de données GEORISQUES - Risques naturels : DREAL - Site et sols pollués : bases de données BASIAS et BASOL - Patrimoine culturel et archéologique : PLU, base de données MERIMEE, UNESCO - Aires d'Appellation d'Origine Contrôlée : INAO - Plans, schémas (...) : DREAL, Ministère chargé de l'Environnement, Conseil Départemental, Conseil Régional, ...

TABLEAU 7 : SOURCES DE DONNEES

11 AUTEUR(S) DE L'ETUDE

CETTE ETUDE A ETE REALISEE AVEC L'ASSISTANCE DE :



AGENCE ENVIRONNEMENT & SECURITE NORD

11 rue Paul Dubrule
CS 50446
59814 Lesquin cedex

☎ 03 20 88 77 20

Intervenant SOCOTEC	Sylvain CLEDE 06.03.02.24.07 sylvain.clede@socotec.com	Chargé d'étude
---------------------	---	-----------------------